Octobre 2019

Dossier de presse
Trophées de l'entreprise : les lauréats 2019

Contact presse :
Sidonie Ganatchian, directrice Communication et Marketing CCI
tél : 24 31 48 / 77 45 78 - s.ganatchian@cci.nc

Sommaire

1. Résultats

2. Présentation des finalistes

3. Les catégories

4. Le jury

4. Les récompenses

6. Les organisateurs

7. Les partenaires

Trophées de l'entreprise 2019

Le concours qui met en lumière la réussite des entrepreneurs calédoniens

La CCI-NC et Les Nouvelles calédoniennes, co-organisatrices des Trophées de l'entreprise, ont décerné les prix de la 4e édition, le mercredi 9 octobre, lors d'une soirée qui a réuni au Château Royal représentants du monde économique calédonien, entreprises ayant concouru et anciens lauréats.

Des récompenses d'une valeur de **3 millions de francs** ont été partagées entre les finalistes, notamment grâce aux partenaires que sont **Aircalin, la BCI, EEC et l'OPT.**

L' ESSENTIEL

Les lauréats des 4 catégories

Création/reprise d'entreprise : **oKiddy**
Economie circulaire/environnement : **Ecopavement**
Entreprise digitale : **MBM Innovation**
Exportation : **Vergnet Pacific**

Les lauréats des 3 catégories hors concours

Le coup de cœur TPE : **Fresh Farm**
Le coup de cœur du public : **Insight**
La manager de l'année : **Marie-Claire Maréchal – Caléco**

1. Résultats

Trophée de la création/reprise d'entreprise

Lauréat : oKiddy
2e prix : Fresh Farm
3e prix : Insight

Trophée de l'économie circulaire/environnement

Lauréat : Ecopavement
2e prix : Slab NC
3e prix : Entocal

Trophée de l'entreprise digitale

Lauréat : MBM Innovation
2e prix : My Wish List
3e prix : Trecodec

Trophée de l'exportation

Lauréat : Vergnet Pacific
2e prix : Colis Calin
3e prix : Geocalive SAS

Trophée coup de cœur TPE

Fresh Farm

Trophée du manager de l'année

Marie-Claire Maréchal (Caleco Environnement, Polo Green, Green Horizon)

Trophée coup de cœur du public

Insight

2. Présentation des finalistes

Trophée de la création/reprise d'entreprise

Lauréat : OKIDDY

Océane LE GOFF

Activité : Plateforme internet sur laquelle les parents peuvent réserver, pour leurs enfants de 0 à 12 ans, un(e) baby-sitter sélectionné(e), motorisé(e) et formé(e) aux premiers secours enfants et nourrissons. Profils des baby-sitters, géolocalisation, nombreux services associés (packs de jeux, activités artistiques, etc.).

2e prix : FRESH FARM

Nicolas MAGRI

Activité : Agriculture *indoor* par culture aéroponique. Dans un dock où la température, la lumière, le PH de l'eau, etc. sont contrôlés, poussent des salades inédites sur le Caillou, des herbes aromatiques, épinards, cresson, etc. qui sont vendus prêts à consommer à la grande distribution.

3e prix : INSIGHT

Jean MASSENET

Activité : La start-up du groupe CIPAC est consacrée à la vente d'imagerie satellitaire et de produits dérivés avec traitement automatisé des images pour en extraire l'information à valeur ajoutée permettant de cartographier les milieux et leur évolution.

Trophée de l'économie circulaire/environnement

Lauréat : ECOPAVEMENT

Paul LIGEARD

Activité : Fabrication de dalles de revêtement de sol à partir de déchets plastique et sous-produits industriels (scories de nickel). 4 tonnes de déchets traités depuis le lancement du projet pilote cette année, avec le soutien de l'incubateur d'Adecal Technopole.

2e prix : SLAB NC

Jeanine LETHEZER

Activité : Production de litière pour chat « écologique, économique et locale » à partir des pailles collectées sur les espaces en friche. Allie aux avantages d'un process d'économie circulaire un objectif de diminution des risques d'incendie en brousse.

3e prix : ENTOCAL

Régis BALLU et ses associés

Activité : Collecte et utilisation des déchets organiques pour élever des insectes et fabriquer une farine d'insectes destinée à nourrir les crevettes. Une alternative à la farine de poisson, dont l'utilisation exerce une forte pression sur la ressource. Le process permettrait à terme de traiter 5000 tonnes de déchets par an.

Trophée de l'entreprise digitale

Lauréat : MBM INNOVATION

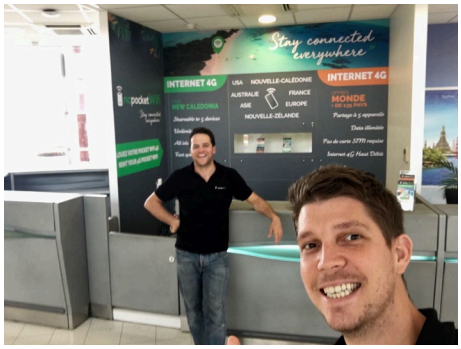

Brice COURSIN et Matthieu RÉVEILLER
Activité : Commercialisation de solutions internet 4G *via* la location de « pocketwifi » avec internet illimité, partageable jusqu'à 5 appareils. Cible : les touristes voyageant en Nouvelle-Calédonie et les Calédoniens partant en voyage.

2e prix : MY WISH LIST

Hélène MORAUD
Activité : Listes de cadeaux en ligne permettant à la famille et aux amis éloignés de participer aux événements importants malgré la distance et de valoriser les boutiques locales au-delà du territoire.

3e prix : TRECODEC

Lucie SOLER, Bernard CREUGNET, Muriel DEGOBERT, Céline FAYARD, Lindsay RICHARD
Activité : Projet Dematrec - plateforme en ligne qui centralise toutes les demandes d'enlèvement de déchets réglementés, leur suivi et leur traitement. Objectif : faciliter le processus à tous les acteurs concernés et optimiser la traçabilité grâce à un suivi en temps réel.

Trophée de l'exportation

Lauréat : VERGNET PACIFIC

Tamaso POOI

Activité : Étude, construction, installation et exploitation d'éoliennes, vente et installation de panneaux photovoltaïques. Solutions hybrides et systèmes de déssalement de l'eau adaptés aux conditions insulaires du Pacifique.

2e prix : COLIS CALIN

Muriel MÉVEL

Activité : Boutique de vente en ligne de coffrets cadeau composés de produits calédoniens livrés partout dans le monde. Ce concept novateur promeut à l'international le savoir-faire calédonien et la destination Nouvelle-Calédonie.

3e prix : GEOCALIVE

Karim MORGHATI

Activité : Conception et commercialisation de solutions mobiles de géolocalisation et de gestion de flotte automobile. Après un développement au Vanuatu et un début de commercialisation en Australie, un projet d'implantation se poursuit à Tahiti.

Après une phase de pré-sélection, réalisée par la CCI-NC, trois finalistes ont été retenus par catégorie. Chaque candidat sélectionné a ensuite soutenu son dossier, début septembre, devant un jury composé de représentants de la CCI, des entreprises partenaires des Trophées et d'organisations patronales et professionnelles, qui a sélectionné les lauréats.

Trophée coup de cœur TPE

FRESHFARM a été sélectionnée par le jury parmi les 8 entreprises finalistes non lauréates.

Trophée coup de cœur du public

INSIGHT a reçu au 20 septembre (date de clôture des votes) le plus grand nombre de likes, 608, parmi les 12 finalistes sur la page Facebook des Trophées de l'entreprise.
En 2e, Fresh Farm avec 559 likes et en 3e, Ecopavement avec 407 likes.

Trophée du manager de l'année

MARIE-CLAIRE MARÉCHAL
(sociétés Caleco Environnement – Polo Green - Green Horizon)
a été sélectionnée parmi neuf managers proposés par la CPME, le Medef et la CCI pour la singularité de leur parcours et la façon dont ils contribuent au développement économique de la Nouvelle-Calédonie.

3. Les catégories

À travers les Trophées de l'entreprise, la CCI-NC et *Les Nouvelles calédoniennes* souhaitent promouvoir des réalisations, des initiatives, des innovations et, surtout, mettre en lumière les femmes et les hommes qui impulsent l'énergie et font avancer l'économie du territoire.

Les Trophées sont ouverts à toutes les entreprises calédoniennes, et cette année, **4 catégories** étaient proposées pour concourir :

Le Trophée de la création/reprise d'entreprise

Ouvert à toutes les entreprises **créées ou reprises depuis moins de deux ans**, quels que soient leur forme juridique, leur activité et leur régime fiscal.
Ce trophée vise à récompenser le créateur ou le repreneur d'entreprise qui a le mieux démontré son courage dans son appréciation du projet (connaissance du marché, des clients…) et son impact sur son environnement.

Le Trophée de l'économie circulaire/environnement

Ouvert à toutes les entreprises, quels que soient leur forme juridique, leur activité et leur régime fiscal.
Ce trophée vise à récompenser l'entreprise qui s'est démarquée pour la mise en place d'une ou plusieurs actions en faveur de l'économie circulaire et de l'environnement. Il est destiné à promouvoir les **actions innovantes et exemplaires** d'une entreprise. Les candidatures sont évaluées prioritairement sur les performances environnementales et économiques, l'originalité et l'intégration dans une démarche globale des actions de l'entreprise pour l'économie circulaire.

Le Trophée de l'entreprise digitale

Ouvert à toutes les entreprises calédoniennes ayant développé un produit ou service innovant s'appuyant sur une solution numérique et proposé depuis plus de trois mois à ses clients, et ce quels que soient leur forme juridique, leur activité et leur régime fiscal.
Ce trophée vise à récompenser l'entreprise qui aura le mieux démontré sa **capacité à être innovante dans le développement des usages du numérique** en Nouvelle-Calédonie.

Le Trophée de l'exportation

Ouvert aux TPE, PME « primo exportatrices » ou expérimentées qui se sont ouvertes au marché international.
Ce trophée vise à récompenser l'entreprise qui aura mis en place une **action à l'export dans la région Pacifique Sud** (Australie, Nouvelle-Zélande, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Vanuatu, Papouasie Nouvelle-Guinée, Fidji, etc.) et/ou dans d'autres régions du monde avec des ventes opérationnelles depuis plus de trois mois.

Trois prix hors concours

Le prix du Manager de l'année

Ce trophée récompense une personnalité qui, par ses actions, a contribué de manière favorable à l'économie de la Nouvelle-Calédonie. Cette personne a été désignée par ses pairs.

Le Coup de cœur TPE

Ce trophée récompense une TPE finaliste qui s'est démarquée devant le jury par son originalité, sa performance, son projet de développement.

Le Coup de cœur du public

Ce trophée récompense une entreprise parmi les 12 finalistes pour qui le public a le plus voté sur la page Facebook des Trophées de l'entreprise.

4. Le jury

- Un représentant de la CCI
- Un représentant des Nouvelles calédoniennes
- Un représentant d'Aircalin
- Un représentant de la BCI
- Un représentant d'EEC Engie
- Un représentant de l'OPT
- Un représentant de la CPME-NC
- Un représentant du MEDEF-NC
- Un représentant d'Initiative Nouvelle-Calédonie
- Un représentant de l'Ademe (pour la catégorie économie circulaire/environnement)
- Un représentant du cluster Open (pour la catégorie entreprise digitale)

5. Les récompenses

1er prix de chaque catégorie

- Un chèque de **400 000 F**.

2e prix de chaque catégorie

- Un **billet d'avion A/R Nouméa-Tokyo** dans la nouvelle classe Premium Economy d'Aircalin (valeur 200 332 F).

3e prix de chaque catégorie

- **200 000 F** d'espaces publicitaires dans *Les Nouvelles calédoniennes*.

Le gagnant Coup de cœur du public

- Un **billet d'avion A/R Nouméa-Tokyo** dans la nouvelle classe Premium Economy d'Aircalin (valeur 200 332 F).

Le gagnant Coup de cœur TPE

- Une **formation CCI** d'une valeur de 100 000 F.

Le Manager de l'année

- Un **trophée honorifique**.

6. Les organisateurs

La CCI, partenaire des entreprises

La CCI est un corps intermédiaire entre les instances publiques et les entreprises. Elle représente et défend les intérêts des entrepreneurs, sur tout le territoire.
Au quotidien, elle accompagne, conseille, forme les chefs d'entreprise et leurs salariés, mais aussi les porteurs de projet pour les aider à trouver des solutions adaptées à leurs besoins.
Parce que la vie d'une entreprise est semée d'embûches et que tout entrepreneur fait face quotidiennement à de nombreuses difficultés, il est important pour la CCI, non seulement de les accompagner mais aussi de les soutenir et de les encourager dans leur volonté d'entreprendre et de se développer.
C'est cet engagement qui a présidé à la création des Trophées de l'entreprise, pour que soient mis en lumière les femmes et les hommes animés par l'esprit d'entreprise, héritiers de l'esprit pionnier calédonien.

Les Nouvelles calédoniennes, au cœur de l'actualité économique

Fort de ses 40 années d'expérience, le quotidien *Les Nouvelles calédoniennes* propose chaque jour un décryptage de l'actualité économique et sociale locale.
Enquêtes, tendances et conseils sont publiés par des journalistes professionnels et permettent au grand public, tout comme aux acteurs économiques locaux d'être en phase avec la vie du territoire.
Co-organisateur des Trophées de l'entreprise, *Les Nouvelles calédoniennes* souhaite délivrer un message de proximité et d'engagement économique, notamment auprès des entreprises, pour les aider à se faire connaître sur le marché calédonien.

7. Les partenaires

Aircalin dessert 11 destinations au départ de Nouméa : Sydney, Brisbane, Melbourne, Auckland, Papeete, Nandi, Port-Vila, Wallis, Futuna, Osaka et Tokyo. Forte d'accords de partage de codes et d'accords commerciaux, elle permet de relier Nouméa à plus de 100 destinations dans le monde. En 2018, la compagnie a transporté 411 000 passagers et près de 5 000 tonnes de cargo.
Aircalin opère actuellement une flotte de deux A330neo, deux A320-200 qui seront remplacés en 2020 et 2021 par deux A320neo et deux Twin-Otter DHC6 sur la ligne Wallis-Futuna.

Les 4 missions d'Aircalin, dont l'actionnaire principal est le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, sont :

- Favoriser le déplacement des Calédoniens
- Relier la Nouvelle-Calédonie avec la métropole et les pays ultra-marins du Pacifique
- Participer au développement touristique
- Favoriser les échanges commerciaux nécessaires à l'économie.

Autant de missions qui font de la compagnie un maillon essentiel du développement économique de la Nouvelle-Calédonie. Et sur ce territoire insulaire, pas de développement économique sans export. Aircalin, déjà très impliquée sur cette thématique aux côtés des professionnels, est donc très heureuse d'être associée au Trophée de l'exportation, et plus largement d'avoir participé activement au déroulement de cette 4e édition des Trophées de l'entreprise.

Depuis sa création en 1988, **la Banque Calédonienne d'Investissement** a toujours eu la volonté de bien répondre aux attentes de sa clientèle afin de bâtir une relation de confiance durable.
Première banque de Nouvelle-Calédonie en matière de financement des entreprises, la BCI s'est attachée au fil des ans à renforcer sa proximité, son écoute et sa compréhension des problématiques et des enjeux des entreprises calédoniennes. Cette démarche a conduit naturellement la BCI à renforcer ses relations avec les organes des représentations professionnelles et les chambres consulaires pour créer un véritable partenariat propice à une collaboration efficace au bénéfice des entreprises.

Dans la continuité de cette démarche, il nous apparaît essentiel de participer aux Trophées de l'entreprise organisés par la Chambre de commerce et d'industrie et *Les Nouvelles Calédoniennes*.

La BCI participe ainsi à la promotion de la création d'entreprises, à l'innovation et à l'excellence en matière d'environnement et de développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, sujets essentiels au dynamisme et à la compétitivité de l'économie calédonienne. C'est aussi, ne l'oublions pas, l'occasion de mettre à l'honneur les femmes et les hommes qui entreprennent, osent et contribuent ainsi au développement économique de la Nouvelle-Calédonie au bénéfice de ses populations.
Autant de valeurs auxquelles la BCI est profondément attachée et qu'elle défend pour son propre développement : esprit pionnier de ses collaborateurs, modernité de ses services à la clientèle, recherche constante d'innovations, création et renforcement de son réseau d'agences.

EEC est heureux de participer à la 4e édition des Trophées de l'entreprise en partenariat avec la CCI-NC et *Les Nouvelles calédoniennes*.

Nous tenons tout d'abord à saluer l'ensemble des beaux projets qui ont été présentés pour cette édition 2019.

EEC a choisi de récompenser le Trophée de l'environnement/ économie circulaire car il favorise la production et l'offre de biens, une consommation économique et citoyenne, et une gestion des déchets avec le recours prioritaire au recyclage. Parmi les défis inscrits dans son plan stratégique 2019, EEC a obtenu la certification Norme ISO 14001-2015 en Management environnemental. EEC prouve son engagement pour la diminution des émissions de gaz à effet de serre et des autres impacts environnementaux, associés à l'optimisation énergétique interne de son métier de distributeur et le développement des services dédiés à la clientèle. EEC démontre son engagement pour la protection de l'environnement en appliquant des pratiques d'exploitation responsables.

Il est donc logique que EEC soit le partenaire du Trophée de l'environnement et de l'économie circulaire.

EEC, filiale du Groupe ENGIE, opère en Nouvelle-Calédonie depuis 1929 et gère la distribution d'électricité dans les communes de Nouméa, Mont-Dore, Dumbéa (partiellement), Bourail, Kaala-Gomen, Koumac, Canala et Lifou. EEC répond aux besoins croissants en efficacité énergétique et solutions innovantes dans le domaine de l'énergie pour les collectivités locales, les industriels, le tertiaire. EEC compte 260 collaborateurs et dessert en électricité plus de 65 000 clients en Nouvelle-Calédonie.

Etablissement public industriel et commercial, **l'OPT Nouvelle-Calédonie** est aujourd'hui un acteur ouvert sur son environnement et reconnu pour sa contribution au développement de la Nouvelle-Calédonie, avec pour objectif de rendre accessibles au plus grand nombre les services essentiels dans les domaines du numérique, du postal et des services financiers.

Parmi les défis inscrits dans son plan stratégique OPT2017, le déploiement du numérique caractérise la vocation de l'OPT-NC en tant qu'aménageur du territoire. Fibre optique, 4G, Internet Mobile, sécurisation des réseaux sont aujourd'hui les grands chantiers qui vont mobiliser l'entreprise sur les 10 prochaines années.

Il est donc logique que l'OPT-NC soit le partenaire du Trophée de l'entreprise digitale.

Le déploiement du Très Haut Débit fixe et mobile, les services nouveaux que nous déployons et imaginons pour positionner la Nouvelle-Calédonie comme un « quartier numérique » constituent le terreau favorable à l'éclosion de nombreux projets numériques locaux.

Contact

Sidonie Ganatchian
Directrice Communication et Marketing CCI
s.ganatchian@cci.nc
tél : 24 31 48 – 77 45 78

Philippe Texier
Directeur Marketing Diffusion Promotion groupe Melchior
phtexier@lnc.nc
tél : 27 94 36 – 77 36 47